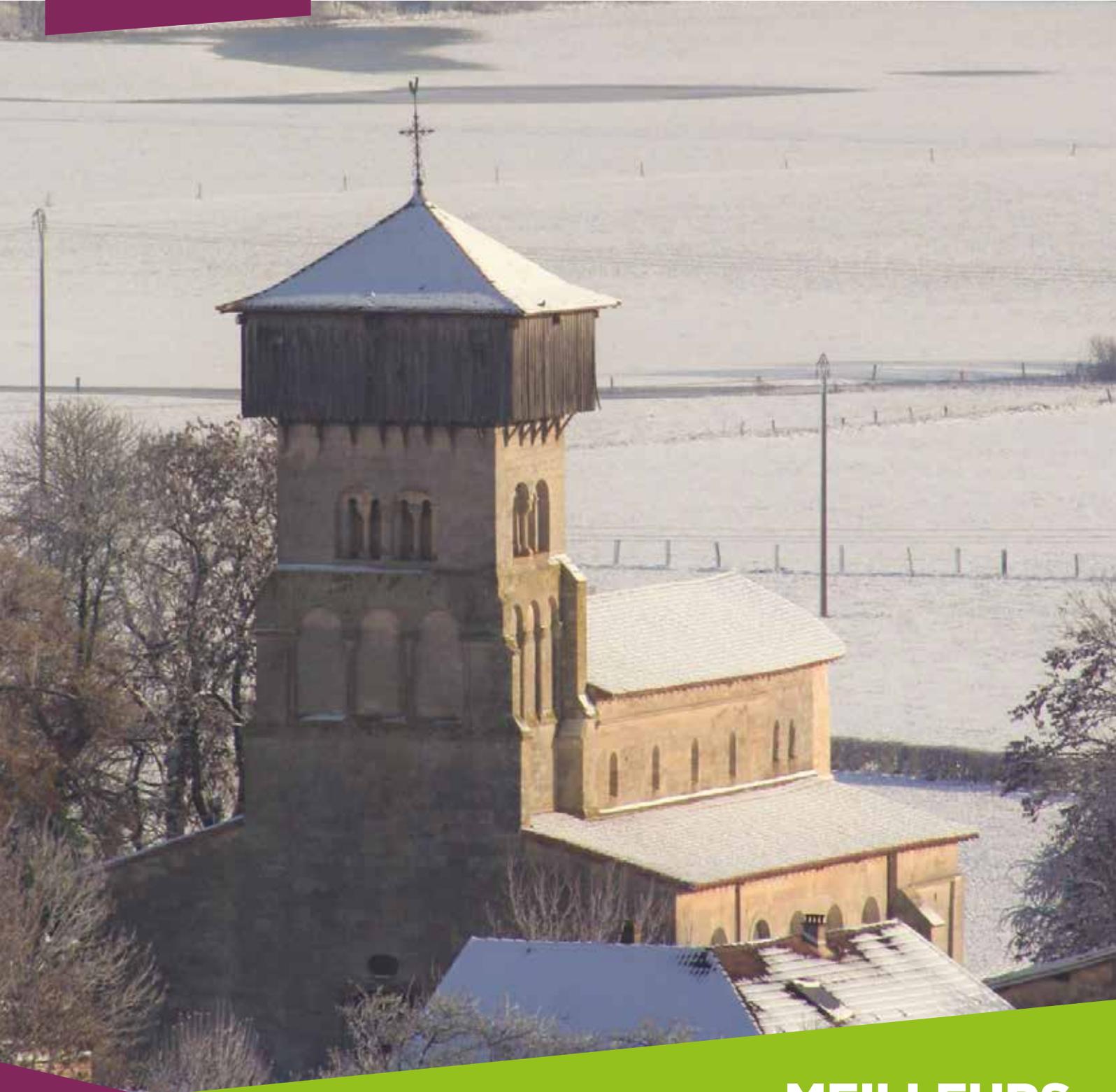




BULLETIN MUNICIPAL

DUGNY-SUR-MEUSE

HIVER 2021



**MEILLEURS
VŒUX 2022**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P.3
SOLIDARITÉ SÉNIORS	P.3
BIENVENUE À NOS BÉBÉS	P.3
RECENSEMENT	P.3
TRAVAUX	P.4
POINT CHASSE, POINT SUR LA FORÊT	P.5
INCIVILITÉS & NUISANCES	P.6
ÉTAT CIVIL	P.6
ACTIVITÉS MÉMORIELLES PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	P.7
PANNEAU POCKET	P.8
LE MOT DE L'OPPOSITION	P.9
A.S. DUGNY	P.10
ACCA	P.11
UN GRAND BOL D'ART	P.12
BIÈRE, CULTURE ET PASSION	P.12
FOOTBALL CLUB DUGNY	P.13
DFL	P.14
APE	P.15
NETTOYONS LA NATURE	P.15



Une société
du groupe Lhoist

Carrières et Fours à Chaux de Dugny
Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE
Tél. : 03 29 87 60 00
Fax : 03 29 87 58 21
Siège social : 168, rue de Rivoli
75044 PARIS Cedex 01

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mardi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00



HORAIRES POSTE

Lundi : 9h00 / 12h00
Mardi : 9h00 / 12h00
Mercredi : 9h00 / 12h00
Jeudi : 9h00 / 12h00
Vendredi : 9h00 / 12h00 – 14h00 / 17h00
Samedi : 9h00 / 12h00



Directeur de publication : Mme VOL Fabricia
Création graphique : Virginie Création Graphique
Crédit photos (village) : Richard ILLOUZ
Impression : C.E.G.E

LE MOT DU MAIRE



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS VERRÂTS,

Cette année aura vu se poursuivre cette pandémie inédite et ses conséquences sur notre vie quotidienne. Nous sommes encore dans un contexte particulier, avec masque et pass sanitaire. En effet, la pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations avec un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entourés des vôtres, en ayant une pensée bienveillante pour ceux qui sont seuls ou souffrants.

Je me fais également l'interprète de toute l'équipe municipale, en souhaitant, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

La situation sanitaire actuelle évoluant défavorablement, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra hélas pas se tenir.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

J'émet le vœu que Dugny poursuive son développement et accueille de nouveaux arrivants.

L'équipe municipale a à cœur de veiller au bien être des administrés et souhaite que ceux-ci vivent en bonne intelligence entre eux.

La France fête les 100 ans de la naissance de Georges Brassens (1921 – 1981). Citons une de ses pensées : « *La seule révolution possible, c'est d'essayer de s'améliorer soi-même, en espérant que les autres fassent la même démarche. Le monde ira mieux.* »

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse



SOLIDARITÉ SÉNIORS

Un colis ou un bon d'achat pour nos aînés.

En cette année 2021, nous avons fait le choix d'attendre au maximum les préconisations du gouvernement relatives à la crise sanitaire. L'arrivée de la cinquième vague n'augure pas d'améliorations de la situation et le CCAS ne prendra pas le risque de rassembler les aînés de la commune autour du traditionnel repas de fin d'année.

Il a été décidé pour cette année, de laisser le choix à chacun de recevoir un bon d'achat ou un colis de même valeur. De quoi offrir aux aînés d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les membres du CCAS



BIENVENUE À NOS BÉBÉS :

Depuis plusieurs années nous accueillons nos bébés de l'année à la cérémonie des vœux du maire mais au vu du contexte actuel, cette cérémonie n'aura pas lieu. En conséquence le cadeau offert à cette occasion aux nouveaux nés de la commune se fera sous forme de chèque cadeau déposé dans la boîte aux lettres des parents.

RECENSEMENT

Nous rappelons que le recensement militaire est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans. Il convient de se présenter en mairie avec le livret de famille et la carte d'identité.

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

ROUTE DE VERDUN

Après de multiples réunions avec les membres du conseil municipal, suivies de visite sur le terrain, les modifications au projet initial suivantes ont été actées :

- changement de la conduite « eau potable » qui datait des années 1950,
- création d'un parking à la place du terrain situé en contrebas des logements Place de la Gare et prise en compte de son éclairage,
- rajout de passages piétons,

Vous avez pu constater que les travaux de la Route Départementale 34 ont débutés. Nous nous y étions engagés dans notre profession de foi.

PLACE DES PRÈS

Nous vous informons que les travaux de la Place des Près n'ont pas été réceptionnés en totalité. En effet, sur le lot « espaces verts », les deux sapins ne sont pas conformes à la demande. De plus, un arbre ainsi que les buissons « framboisiers » n'ont pas repris et doivent être remplacés.

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE :

Dans l'objectif d'amélioration du rendement du réseau d'eau potable différentes actions ont été menés :

- La détection et réparation de fuites
- Le remplacement de la conduite ainsi que la reprise des branchements chez les abonnés route de Verdun sur une longueur de plus de 700 m (diamètre 150 mm). Les travaux s'achèveront fin janvier.
- Toutes les habitations seront équipées de branchements extérieurs et ainsi les conduites plombs encore existantes seront supprimées.
- Quatre compteurs ont été installés sur le réseau principal, afin de mieux connaître la distribution effective. Ainsi nous serons plus réactifs en cas de fuites. Ceci s'inscrit dans l'étude diagnostic et amélioration de la distribution d'eau du réseau qui sera subventionnée par l'agence de l'eau.

TERRAINS RUE DES PRÈS :

Afin de permettre la construction de nouvelles habitations sur le village, une extension du réseau d'eau a été effectuée sur une longueur de 240 m. À ce jour, 4 particuliers se sont déjà raccordés.

C'est travaux auront coûté en totalité 554 753,00 € TTC (plan topo – Maîtrise d'œuvre/requalifications – Maîtrise d'œuvre/aménagement qualitatif et sécuritaire – lot aménagement paysagers et sécuritaire – lot espaces verts – lot enfouissement réseaux – renforcement assainissement – extension éclairage public – jeux – création réseaux eau potable) et nous avons obtenus des subventions (DETR – FUCLEM – ORANGE – REGION – DEPARTEMENT- ENEDIS - FCTVA) pour une somme de 208 827,63 €, le solde d'un montant de 345 924,92 € a été financé par la commune sans recours à un emprunt

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

ILLUMINATION :

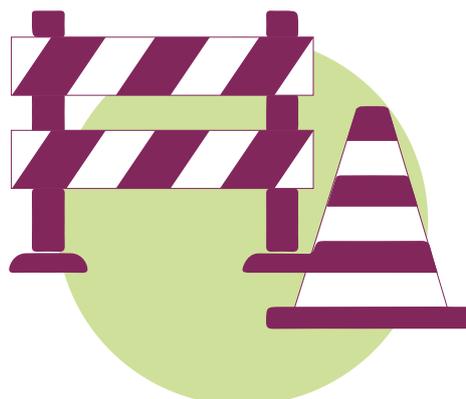
Suite au travaux route de Verdun le choix a été pris de ne pas mettre de décoration sur la portion des travaux afin de ne pas gêner le bon déroulement de ceux-ci et de ne pas endommager nos sujets.

BÂCHE À INCENDIE :

À plusieurs reprises la bache à incendie située chemin des marronniers a été percée volontairement. Cela engendre la vidange total (240 M³) de la bache afin de pouvoir effectuer la réparation. Durant ce temps, aucune protection n'est disponible pour les bâtiments durant plusieurs jours. Merci aux protagonistes de respecter les ouvrages de protection incendie.

Arnaud DUBAUX

Adjoint aux travaux



PATRIMOINE ROUTIER COMMUNAL

Les routes communales de notre commune sont entretenues sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté de Commune Val de Meuse Voie Sacrée.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Belge SOCOGETRA par un procédé ECF (enrobé coulé à froid) pour un coût <4€/m².

L'enrobé coulé à froid est une technique d'entretien ultra mince de surface des chaussées. L'ECF est constitué d'émulsion de bitume polymère et de granulats concassés de haute performance. La bonne rugosité de la technique favorise l'adhérence et la résistance au patinage des véhicules.

L'ECF s'inscrit parfaitement dans un programme d'optimisation du réseau routier car il prolonge la vie utile de la route en retardant de plusieurs années la reconstruction de 4 à 7 ans.



Les caractéristiques et avantages sont :

- **Économique** : la faible épaisseur de l'ECF en fait une technique d'entretien des plus économiques.
- **Adhérent** : il renouvelle la rugosité et imperméabilise la chaussée.
- **Rapide** : le procédé est très rapide d'exécution.
- **Écologique** : comme le procédé est réalisé à froid, il demande moins d'énergie lors de la fabrication.

Alain LOMBARD
Conseiller municipal

MAIRIE

POINT CHASSE

Lors du dernier bulletin municipal, nous avons fait le point sur le contrat de bail qui nous liait avec l'ACCA sur la forêt communale sise aux « cinq frères ». Nous vous rappelons que la résiliation de plein droit du contrat de location est consécutive à la démission des deux cautionnaires du bail signé par l'ACCA avec la Commune, et en aucun cas d'une volonté de la municipalité. Contrairement à ce que certaines personnes veulent faire croire.

Ceci a eu pour conséquence de faire perdre à la commune pour 2021 la somme de **6 391,72 €** due au titre de ce bail.

La commission forêt, lors de sa réunion du 23 mars 2021 **a proposé**, à l'unanimité de ses membres présents, de passer une procédure d'adjudication sur cette parcelle. Le Conseil municipal dans sa séance du 7 avril dernier **a validé** cette proposition. Nous avons reçu, 6 offres dont les prix ont variés de 7 555,12 € à 17 052,11 €.

L'offre la plus élevée a été retenue.

Pour information, l'ACCA **existe et existera toujours**. C'est une association « Loi 1901 » agréée par le Préfet, il ne peut y en avoir qu'une par commune. Elle est autorisée à chasser de plein droit, sur tout le territoire, plaines et bois dont la superficie est inférieure à 60 HA d'un seul tenant.

Afin de garantir une chasse au bois aux habitants de la commune, la municipalité a décidé de ne pas mettre en adjudication la partie boisée située aux « huit chevaux ». Ce qui veut dire que tout chasseur de Dugny peut y chasser en s'inscrivant auprès de l'association qui bénéficie du contrat de bail. La commune sera à l'écoute de l'association s'il faut augmenter le nombre de fusil pour les chasseurs de Dugny.

Jean Marie BRENNER,
1^{er} Adjoint

MAIRIE

POINT SUR LA FORÊT

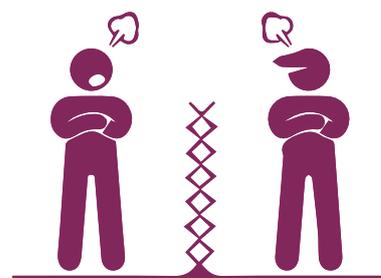
Nous vous informons que les affouages de l'année à venir se dérouleront sur 2 sites :

- dans la forêt communale sise aux « cinq frères », notamment la parcelle 25 dont les arbres destinés aux marchands de bois viennent d'être attribués. Son exploitation est en cours,
- dans la forêt communale sise à BILLEMONT, où l'exploitant a coupé et a sorti les grumes des parcelles.

En fonction de l'avancée des travaux forestiers, la distribution pourrait peut-être s'effectuer dans la dernière quinzaine de décembre.

Jean Marie BRENNER,
1^{er} Adjoint

INCIVILITÉS & NUISANCES



INCIVILITÉS

Suite aux incivilités survenues à maintes reprises dans la commune, j'ai reçu certains parents ainsi que leurs enfants en présence de la gendarmerie afin de leur faire prendre conscience que tout cela doit cesser le plus rapidement possible avant qu'il arrive un malheur.

Comme évoqué, lors de cet entretien, j'ai rappelé que je ne laisserai pas ces dégradations se commettre sans intervenir auprès des instances judiciaires. Elles engendrent un coût financier conséquent, désormais, je saisisrai le Procureur de la République.

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

LITIGE ENTRE VOISIN

Je souhaite rappeler, car cela est nécessaire, qu'en cas de litige avec un voisin, si la discussion n'aboutit pas, vous pouvez avoir recours au conciliateur de justice.

Si cette procédure se révèle infructueuse, vous devez saisir la justice, tout en ayant à l'esprit que les services des avocats peuvent s'avérer onéreux. Dans tous les cas, **ni le Maire, ni la collectivité ne doivent intervenir dans un litige privé.** Ils assurent la sécurité des biens et personnes sur la voie publique, et la gestion des équipements publics....

Fabricia Vol,

Maire de la commune de Dugny-sur-Meuse

ÉTAT CIVIL

DÉCÉS EN 2021

Civilité	Nom de famille	Prénoms	Date de décès	Lieu de décès	Nom marital
Mme	CLEVY	Yvette Rosalie	18/08/2021	VERDUN	HUSSON
Mme	FISCHER	Jacqueline Germaine Michèle	26/08/2021	VERDUN	BALIZEAUX
Mme	ZEIMET	Léa Catherine	9/09/2021	VERDUN	PÉRIDONT
M.	BALIZEAUX	André	8/12/2021	DUGNY	
Mme	TINTI	Marina	9/12/2021	VERDUN	CHAPLET

MARIAGE 2021

Nom de famille	Prénoms	Date du mariage	Nom Conjoint(e)	Prénom Conjoint(e)
HILAIRE	Laureline Marianne Sylvie	10/07/2021	MAYON	Mathieu Francis
PORINI	Sharon	17/07/2021	ADAM	Benoît
CHARPENTIER	Yohanna	24/07/2021	MAYON	Boris
BOURLON	Perrine	16/10/2021	THEUREAUX	Leslie

NAISSANCE 2021

Nom de famille	Prénoms	Date de naissance
PICARD	Alice Danièle Véronique Laure	3/08/2021
PRIME	Basile Jean	23/09/2021
OBELLIANNE	Maloë	14/10/2021
FORTEL	Sorën	7/11/2021
VILMEN	Louise Michelle Solange	9/11/2021
THERY SERROTTI	Isandre Awa	24/11/2021



Concert de la chorale des voix de l'Est
13 novembre



ACTIVITÉS MÉMORIELLES PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Comme chaque année l'armistice du 11 novembre 1918 a été marqué, sur la commune, par des cérémonies et des manifestations à caractère mémoriel.

Le 1^{er} novembre la flamme sacrée de retour de l'Arc de Triomphe de Paris a transité par notre monument aux morts. En présence de Madame la Maire, du président et du porte drapeau des anciens combattants ainsi que d'habitants du village, il a été observé une minute de silence puis la Marseillaise a été entonnée.

Le 10 novembre des enfants des écoles dont le conseil municipal des jeunes de Dugny sur Meuse, son Maire, Florice PERIDON-RAVEAU en tête, ont récupéré la flamme sacrée au monument à la Victoire. Étaient aussi présents, M. Jeanmarie BRENNER, 1^{er} Adjoint, des représentants des anciens combattants et des parents d'élèves.

Le 11 novembre a été l'occasion pour de nombreux habitants de se retrouver au monument aux morts pour la traditionnelle cérémonie commémorative en présence des élèves des écoles, des pompiers, et des anciens combattants. Cette manifestation a été suivie par la distribution, par la municipalité, de friandises aux enfants des écoles.

Enfin le 13 novembre l'Association « Phénix Meuse, en famille sur les pas de vos héros » a organisé sur Dugny une activité au profit de ses adhérents et ouverte aux habitants de Dugny sur Meuse. Cette association a pour vocation de se mettre à la disposition des familles dont les aïeux sont inhumés dans les nécropoles de Meuse. Elle les aide dans les recherches sur le passé combattant de leur ancêtre et organise des rencontres afin qu'elles puissent venir se recueillir sur leur tombe et leur rendre hommage. La soirée du samedi 13 était spécialement réservée à Dugny sur Meuse avec un concert, à l'église du village, de la Chorale des Voix de l'Est. La prestation de cette formation a été particulièrement brillante et appréciée par le public. À l'issue l'ensemble des participants s'est dirigé vers la nécropole lors d'une marche aux flambeaux. Le Maire du conseil municipal des jeunes et le 1^{er} Adjoint, Jeanmarie BRENNER ont inauguré le panneau d'information de l'association. Après une Marseillaise chantée par la Chorale des Voix de l'Est au pied du drapeau de la Nécropole, un certain nombre de tombes, représentatives de l'ensemble des soldats inhumés, ont été mises à l'honneur et une gerbe a été déposée à l'ossuaire de ceux tombés au tunnel de Tavannes, par Florice PERIDON-RAVEAU et Eléna PERIDON représentants des élus des écoles.

Alain Raketamanga
Conseiller municipal



Récupération de la flamme sacrée - 10 novembre



Dépôt d'une gerbe à la nécropole - 13 novembre



LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



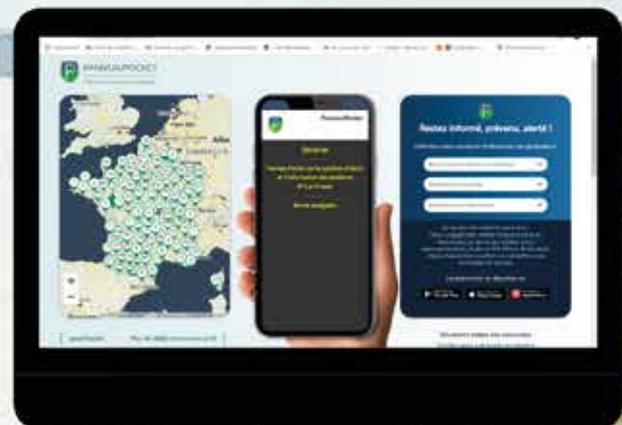
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100%
GRATUIT**

**100%
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur



MAIRIE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Les membres de l'opposition ne souhaitent pas s'exprimer par l'intermédiaire du bulletin municipal.
Cependant des informations sur la vie communale vous seront communiquées par un tract dans quelques semaines.

Les Membres de l'Opposition :
Ghislaine VAILLANT, Francis TOUSSAINT, Claude ROUX.

MAIRIE

REJOIGNEZ-LES !

Au grand bonheur de tous, nos associations et nos adhérents ont pu reprendre leurs activités depuis septembre, avec certes un protocole sanitaire à respecter mais voyons le bon côté des choses la vie associative reprend du souffle et retrouve son public. Comme nous l'avons écrit dans le bulletin communal de cet été, nos associations sont importantes pour tous et particulièrement pour nos jeunes. Elles constituent souvent un moyen de s'intégrer, de se valoriser, de se construire.

C'est pour cela que cette année la Mairie a remboursé 30 € sur les frais d'adhésion pour toute inscription d'un jeune de Dugny et Billemont/Dugny (jusqu'à 18 ans inclus) à l'une des associations de la commune pour la rentrée de septembre 2021.

Karine Helmingier
Adjointe aux associations

RAPPEL

POUR TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE, MERCI DE SIGNALER À LA MAIRIE VOTRE NOUVELLE ADRESSE ET LE RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR. CELA FACILITERA LA FACTURATION DE L'EAU ET LA GESTION DES LISTES ÉLECTORALES.

ASSOCIATIONS

A.S. DUGNY

Après une année marquée par la pandémie, nous sommes heureux d'avoir pu reprendre les activités Gym, Step, Judo et danse. Pour le tennis de table, nous n'avons eu que très peu de demande, donc nous avons préféré suspendre l'activité.



Pour le judo, les effectifs restent stables et dynamiques. Nous avons 2 groupes homogènes. Les cours sont toujours animés par Cédric aidé de certains jeunes du 2ème groupe.

Les judokas recevront leur nouvelles ceintures le mardi 14 décembre, avec la remise des chocolats de Noël.

Pour l'activité danse de salon, les effectifs sont légèrement en baisse. Le groupe est animé par Martin. Mais ils sont ravis de se retrouver toujours dans la convivialité.

En ce qui concerne, la gym et le step, les groupes restent stable par rapport aux 2 dernières années. Les cours sont toujours dispensés par Sandrine.

Ces 3 activités se retrouveront autour de la galette des rois le jeudi 13 janvier si les conditions sanitaires le permettent.

Nous espérons pouvoir se retrouver le 1^{er} juillet pour notre traditionnelle AG autour du barbecue.



ASSOCIATIONS

ACCA ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE

Une ACCA, est une association qui a pour but d'assurer une bonne gestion de la chasse sur un territoire donné, au sein d'une commune. Cette association permet donc aux chasseurs de se réunir sur des territoires de chasse. Elle participe également à la gestion du territoire et des espèces, en assurant une démarche durable.

Une ACCA est composé de chasseurs et des propriétaires de terrain de la commune ainsi que des chasseurs extérieurs.

L'ACCA de DUGNY-SUR-MEUSE s'étend sur environ 250 ha de bois et 1000 ha de plaine.

Programme en faveur de la faune

Les chasseurs ont un rôle primordial dans la gestion de la faune et des espèces sauvages. Afin d'augmenter les populations de la petite faune et des espèces sauvages, il a été suggéré une modification de la réserve naturelle qui sera en partie déplacée et remise en conformité avec la loi. Composée d'un minimum de 10 % du territoire, elle sera étendue vers les zones humides de la Falouse.

Développer de nouveaux dispositifs favorables en fonction de l'espèce, soutenir les efforts de régulation des prédateurs, conseiller localement les agriculteurs afin de limiter les dégâts seront autant d'actions bénéfiques à mener afin de favoriser le retour naturel de lièvres, lapins de garenne, faisans ou perdrix. Elle a aussi un rôle de régulation sur le grand gibier (sanglier, chevreuil) afin de limiter les accidents routiers et les dégâts sur les cultures.



Il est possible de découvrir l'activité de l'association par le biais de journée découverte de la chasse ou part des activités d'aménagement et d'entretien du territoire.

POUR RAPPEL

Président : **JACQUOT Etienne**

Vice président : **DUBAUX Arnaud**

Trésorier : **DOREZ Fabrice**

Secrétaire : **BECK François**

Pour la sécurité de tous le monde le calendrier
des jours de chasse au grand gibier
**27 novembre, 12 et 30 décembre, 21 janvier
et le 5 et 20 février**



ASSOCIATIONS

UN GRAND BOL D'ART



Après deux saisons compliquées, dues à la pandémie, l'Association «UN GRAND BOL D'ART», propose de nouveau 2 activités artistiques :



LE THÉÂTRE ADULTE,

avec la troupe «LES FALOUSARDS» qui prépare une nouvelle pièce sous la Direction de M. EGNER-BALIZEAUX Freddy. Nous espérons vous la présenter au printemps 2022, à la salle des fêtes de Dugny.

LA DANSE ORIENTALE,

animée par Melle SOMOROWSKI Marine : Les lundis soir pour le groupe Adulte et les mercredis pour le groupe enfant. Il est encore temps de vous inscrire. Un gala de fin d'année vous permettra de découvrir le talent de nos danseuses.

Nous remercions la Municipalité pour toute l'aide apportée aux jeunes de Dugny et Billefont qui participent à nos activités.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



BIERE, CULTURE ET PASSION

VOUS INFORME QUE LA 14^e EDITION DU SALON BIERES EN FETE

aura lieu les **19 et 20 Mars 2022**, à la Salle des Fêtes de DUGNY-SUR-MEUSE.

Comme d'habitude, une quinzaine de Brasseries Artisanales seront présentes.

Découverte de nouveaux Brasseurs, Dégustation seront au rendez - vous.

Réservez votre Week-End, nous comptons sur vous...



SOUS RÉSERVE
DES DÉCISIONS
GOUVERNEMENTALES
ET PRÉFECTORALES
ET DANS LE RESPECT
DES RÈGLES SANITAIRES

ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB DUGNY

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur le nombre de licenciés au FC Dugny, puisque, à fin novembre, le club comptabilisait 95 licenciés, soit sensiblement le même nombre que les années précédentes.

Deux équipes seniors défendent les couleurs de Dugny pour la saison 2021/2022.

Le nombre de jeunes de 5 à 13 ans, jumelé avec Dieue, a augmenté cette année : une quinzaine de joueurs de 5 et 6 ans, une trentaine en 8 et 9 ans, 25 en 10 et 11 ans et une vingtaine en 12 et 13 ans. Bravo aux éducateurs qui passent du temps à inculquer la pratique du football à tous ces jeunes.



Remise de médaille et diplôme d'éducateur à Cyprien

Distinction au sein du club :

Lors de notre AG annuelle, en présence de Jérôme Dumont, Président de notre département, de Daniel Fay, Président du District, de Fabricia Vol, maire de notre localité, et Karine Helminger, responsable des associations de notre village, nous avons mis à l'honneur Cyprien Henry, au club depuis ses 6 ans.

Il est le seul pratiquant à être resté au club sans l'avoir quitté.

En tant que joueur, il a gravi tous les échelons, de débutant à vétérans.

Cyprien a commencé à accompagner les débutants il y a 14 ans, a passé son diplôme d'éducateur il y a 10 ans, et s'est occupé des jeunes de U7 à U18. Sous sa coupe, les équipes U13 et U15 sont montées au niveau ligue. Il a même, durant une période, accompagné une équipe de jeunes le samedi et accompagné une équipe seniors le dimanche.

Depuis plusieurs saisons, Cyprien a pris la destinée de notre équipe « B », avec des hauts et des bas, cette formation étant souvent tributaire de l'équipe supérieure.

Il a su créer un groupe de copains, une de ses forces et les gars lui rendent bien en faisant le maximum.

Joueur, il a déjà reçu la médaille de la ligue de Lorraine, et maintenant, je suis heureux de lui remettre la médaille pour son travail d'éducateur.



Équipement Log-System

Nouvelles tenues pour nos équipes :

Log System n'est pas un inconnu du club, puisque, pour la 3^{ème} année consécutive, ce sponsor a offert un équipement complet à nos joueurs. Benoit Tinti, le gérant de cette entreprise de transport, suit le FC Dugny depuis plusieurs décennies puisqu'il participe à notre calendrier annuel.



Équipement OBERT

Jacques OBERT, entrepreneur de Chauffage, Ventilation, Sanitaire, Entretien et dépannage est également un enfant du village. Il vient également d'habiller notre deuxième équipe senior

Merci à ces partenaires pour leur soutien à notre club.

Manifestations à venir :

Si la situation sanitaire le permet, nous organiserons un repas dansant le 05 février, un loto le 12 mars et une brocante en mai,

Vous aimez le football, vous avez du temps libre, du temps à offrir, une âme d'éducateur venez rejoindre les membres du bureau

Alain BOCCALINI
Le Président



ASSOCIATIONS

DFL DUGNY FÊTES
ET LOISIRS



*2021, une année à oublier
alors tournons nos regards vers 2022.*

Nous vous donnons rendez vous pour 9 manifestations

- | | | |
|---|-------------------------------|--------------|
| 1 | LOTO DE LA SAINT VALENTIN | 12 février |
| 2 | MOULES FRITES | 2 avril |
| 3 | RALLYE | 8 mai |
| 4 | THÉÂTRE | 28 mai |
| 5 | FOIRE AUX PUCES | 26 juin |
| 6 | KARAOKE | 24 septembre |
| 7 | THÉÂTRE | 22 octobre |
| 8 | LOTO DE LA SAINT NICOLAS | 3 décembre |
| 9 | SPECTACLE DE LA SAINT NICOLAS | 4 décembre |



ATTENTION LA FOIRE AUX PUCES EST RETARDÉE EN RAISON DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de bénévoles, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres et des nouvelles idées pour divertir et animer notre commune.

Tous les membres de l'association Dugny Fêtes et Loisirs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

Nadège Meynckens
La présidente

 Dugny Dfl



ASSOCIATIONS

APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

C'est avec une nouvelle équipe que l'Association des Parents d'Élèves de Dugny reprend du service. Après quelques années en sommeil, il est temps de faire revivre de beaux souvenirs d'école à nos enfants, en toute bienveillance et avec motivation, dans la joie et la bonne humeur.

L'APE permet aux enfants de l'école de bénéficier de fonds pour des projets transverses non financés par l'état et les collectivités en collaboration avec l'école et la Codecom. Elle est composée d'un bureau avec des membres parents d'élèves, un conseil d'administration et des bénévoles.

NOS PROJETS ?

Apporter aux enfants des souvenirs et le sourire ! Chaque vacance scolaire sera soulignée par une animation, une activité ou autre. (Selon la situation face à la COVID)

Notre première action a été la vente de boules de Noël personnalisées. 844 boules de Noël ont été vendus. Les bénéfices serviront aux enfants de différentes manières. En participant à l'achat de jeux extérieur pour la récréation, en sorties diverses ect...



Pour Noël, l'APE organise un shooting photo qui touchera les enfants de la crèche au CM2 et c'est le Père-Noël lui-même qui donnera à chaque enfant, le jour des vacances, sa photo individuelle.

L'APE et toute son équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

NETTOYONS LA NATURE



Le temps d'une matinée, des enfants de 5 à 11 ans et des adultes se sont mobilisés pour nettoyer la commune.

Toutes ces personnes ont ramassé en tout 1 mètre cube de déchets dont une télévision. La majorité de ces déchets sont des masques chirurgicaux et des mégots de cigarettes.

Nous remercions Aqua'nimal, Ets Leclerc pour leur engagement et la Commune pour avoir organisé cette action.

Le Conseil Municipal des Jeunes





6 Place de la République
55100 Dugny-sur-Meuse
03 29 85 70 54
www.mairiedugny55.fr